

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit Slide Mold Cleaner 4

Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité 46910-CA-FR

Code du produit 46910
Synonymes Mixture, heptane
 Mold Cleaner
N° ID/ONU UN1950

Autres informations Formula: 60224

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Nettoyeur de moule industriel

Utilisations contre-indiquées Utilisez uniquement sous les instructions du fabricant

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

<p><u>Initial Supplier Address</u> CETTE FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ EST PAS CONFORME SAUF ADRESSE DU CANADA EST UTILISÉ Contacter un distributeur canadien local Pour les FDS conformes</p>	<p><u>Adresse du fabricant</u> Slide Products Inc. 430 S. Wheeling Road Wheeling, IL 60090</p>
---	--

Numéros de téléphone d'urgence

Numéro de téléphone du fournisseur initial S'il vous plaît entrez Initial Nombre Fournisseurs de téléphone ici

Nombre d'appel d'urgence INFOTRAC 1-352-323-3500 (Internationale)
 1-800-535-5053 (Amérique du Nord)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect Liquide clair en aérosol

État physique Aérosol.

Odeur Non déterminé

Classification

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité par aspiration	Catégorie 1
Aérosols inflammables	Catégorie 1
Gaz sous pression	Gaz comprimé

Éléments d'étiquetage**Mot indicateur****Danger****Mentions de danger**

Provoque une irritation cutanée

Provoque une sévère irritation des yeux

Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou des vertiges

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Aérosol extrêmement inflammable

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur

**Conseils de prudence - Prévention**

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, ou aérosols

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre sources d'ignition

Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

NE PAS faire vomir

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu et récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres informations

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance

Synonymes Mixture, heptane
Mold Cleaner.

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Propane	68476-86-8	34	-	-
Isopropyl Alcohol	67-63-0	33	-	-
Heptane	142-82-5	33	-	-

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins

Conseils généraux EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.

Inhalation Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile.

Ingestion NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin. Buvez beaucoup d'eau ou de lait immédiatement.

Symptômes et effets les plus importants

Symptômes Irritant pour la bouche, la gorge et l'estomac en cas d'ingestion. À des concentrations élevées, les vapeurs et les brouillards d'aérosols ont un effet narcotique et peut provoquer des maux de tête, de la fatigue, des étourdissements et des nausées. Contact avec la peau peut conduire à un séchage, dégraissage, des démangeaisons, des picotements et irritation. PEUT CAUSER UNE RÉACTION ALLERGIQUE DE LA PEAU. Les personnes exposées peuvent souffrir de larmolement, rougeurs et l'inconfort.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés Dioxyde de carbone (CO₂). Mousse. Produit chimique. Eau pulvérisée (brouillard).

Moyens d'extinction inappropriés AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.

Dangers particuliers associés au produit chimique Extrêmement inflammable. Essai de projection de flamme aérosol: > 18 "extension à 70 F. Les aérosols peuvent exploser à des températures supérieures à 120 ° F. Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun.

Équipement de protection particulier pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Précautions pour le protection de l'environnement

Précautions pour le protection de l'environnement Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Retirer le contenant qui fuit à l'extérieur de site d'élimination.

Méthodes de nettoyage Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination.

Prévention des dangers secondaires Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Se procurer les instructions avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer. Ne pas vaporiser près d'une flamme. Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne lache pas. Éliminer toutes les sources d'inflammation.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Garder sous clef. Protéger de la lumière directe du soleil. Ne pas entreposer à des températures supérieures à 120 ° F. Tenir à l'écart de la chaleur.

Matières incompatibles Aucun connu

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - Ceilings	Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Ceilings	TWA - Ontario	Québec
Isopropyl Alcohol 67-63-0	TWA: 200 ppm TWA: 492 mg/m ³ STEL: 400 ppm STEL: 984 mg/m ³	TWA: 200 ppm STEL: 400 ppm	TWA: 200 ppm STEL: 400 ppm	TWA: 400 ppm TWA: 985 mg/m ³ STEL: 500 ppm STEL: 1230 mg/m ³
Heptane 142-82-5	TWA: 400 ppm TWA: 1640 mg/m ³ STEL: 500 ppm STEL: 2050 mg/m ³	TWA: 400 ppm STEL: 500 ppm	TWA: 400 ppm STEL: 500 ppm	TWA: 400 ppm TWA: 1640 mg/m ³ STEL: 500 ppm STEL: 2050 mg/m ³

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Appliquer mesures techniques pour se conformer aux limites d'exposition professionnelle. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité doivent toujours être portés dans une opération industrielle.

Protection des mains Gants de protection ne sont pas tenus, mais recommandé.

Protection de la peau et du corps Aucun équipement de protection particulier requis.

Protection respiratoire Aucune protection n'est habituellement nécessaire dans des conditions normales d'utilisation avec une ventilation suffisante.

Considérations générales sur l'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Aérosol
Aspect	Liquide clair en aérosol
Couleur	Transparent
Odeur	Non déterminé
Seuil de perception de l'odeur	Non déterminé

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	Non déterminé	
Point de fusion/point de congélation	Non déterminé	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	70.6 °C / 159 °F	
Point d'éclair	Non déterminé	
Taux d'évaporation	Plus rapide que l'éther	
Inflammabilité (solide, gaz)	Non déterminé	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limites d'inflammabilité supérieure	7.5	
Limite inférieure d'inflammabilité	1.2	
Pression de vapeur	137 mmHg	@ 20 C
Densité de vapeur	Lourd que l'air	

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
Densité relative	0.6587	
Solubilité dans l'eau	Insoluble dans l'eau	
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé	
Coefficient de répartition	Non déterminé	
Température d'auto-inflammation	Non déterminé	
Température de décomposition	Non déterminé	
Viscosité cinématique	Non déterminé	
Viscosité dynamique	Non déterminé	
Propriétés explosives	Non déterminé.	
Propriétés comburantes	Non déterminé.	
<u>Autres informations</u>		
Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible	
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible	
Teneur en COV (%)	100%	
Densité	Aucun renseignement disponible	
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Pas réactif dans des conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Ne pas percer ou incinérer les récipients. Eviter les températures supérieures à 120 °F.
Matières incompatibles	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
Produits de décomposition dangereux	Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO2).

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Contact avec les yeux	Cause un grave irritation des yeux.
Contact avec la peau	Provoque une irritation cutanée.
Inhalation	Ne pas inhaler.
Ingestion	Peut être nocif en cas d'ingestion.

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes	S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.
------------------	--

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH.

ETAmél (orale)	5,667.00
ETAmél (cutané)	5,227.00
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	129.00

Toxicité aiguë inconnue Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

Nom chimique	ETAmél (orale)	ETAmél (cutané)	CL50 par inhalation
Isopropyl Alcohol 67-63-0	= 1870 mg/kg (Rat)	= 4059 mg/kg (Rabbit)	= 72600 mg/m ³ (Rat) 4 h
Heptane 142-82-5	-	= 3000 mg/kg (Rabbit)	= 103 g/m ³ (Rat) 4 h

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Cancérogénicité Groupe 3 du CIRC composants sont "non classifiable comme cancérogènes pour l'homme".

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Isopropyl Alcohol 67-63-0	-	Group 3		X

Légende

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 3 du CIRC composants sont "non classifiable comme cancérogènes pour l'homme"

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

STOT - exposition unique Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Danger par aspiration Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Isopropyl Alcohol 67-63-0	1000: 96 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50 1000: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	1400000: 96 h Lepomis macrochirus µg/L LC50 9640: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 11130: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static		13299: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Heptane 142-82-5	-	375.0: 96 h Cichlid fish mg/L LC50		10: 24 h Daphnia magna mg/L EC50

Persistance/Dégradabilité Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité .

Nom chimique	Coefficient de répartition
Propane 68476-86-8	2.8

Nom chimique	Coefficient de répartition
Isopropyl Alcohol 67-63-0	0.05
Heptane 142-82-5	4.66

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Videz complètement, y compris la pression du gaz. Ne pas percer ou incinérer les récipients. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Remarque Sur la base de la taille du paquet, le produit peut être admissible à l'exception quantité limitée

TMD

N° ID/ONU UN1950
Nom officiel d'expédition Aérosols
Classe de danger 2.1

DOT

(each not exceeding 1 L capacity)
N° ID/ONU UN1950
Nom officiel d'expédition Aerosols
Classe de danger 2.1

IATA

N° ID/ONU UN1950
Nom officiel d'expédition Aerosols, flammable
Classe de danger 2.1

IMDG

N° ID/ONU UN1950
Nom officiel d'expédition Aérosols
Polluant marin Cette substance satisfait la définition de polluant marin

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Règlements internationaux

Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) Non applicable

Polluants organiques persistants Non applicable

Exigences en matière de notification d'exportation Non applicable

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELI NCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Propane	X	X	X		X	Present	X	X
Heptane	X	X	X	Present	X	Present	X	X
Isopropyl Alcohol	X	X	X	Present	X	Present	X	X

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

NFPA**Risques pour la santé****Inflammabilité****Instabilité****Dangers particuliers**

Non déterminé

Non déterminé

Non déterminé

Non déterminé

HMIS**Risques pour la santé****Inflammabilité****Dangers physiques****Protection individuelle**

1

4

0

B

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA

TWA (moyenne pondérée dans le temps)

STEL

STEL (Limite d'exposition de courte durée)

Plafond

Valeur limite maximale

*

Désignation de la peau

Date d'émission :

12-juil.-2016

Date de révision :

05-août-2016

Note de révision:

Aucun renseignement disponible.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique